

Compte rendu de réunion : **Les acteurs du Passif en Pays de la Loire Novabuild**

Groupe de Travail : formation qualifiante

Ouverture

16h00 le 16 Novembre 2018. Par Martial Chevalier.

Participants :

Participants Présents :

- Thierry GALOPIN - Qualibat (Qualifications et certifications ; Évaluation des compétences ; Le RGE)
- Martial Chevalier - Ty Eco 2 (Bureau d'étude et centre de formation)
- Dominique Brunet - AFPA (Centre de formation)

Participants excusés :

- Tugdual ALLAIN - Equipe Ingénierie

Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été accepté en l'état et à l'unanimité.

Définir l'objet de la première réunion

Définir les calendriers des rencontres dates des prochaines réunions

Définir les rôles de chacun (Rapporteur, animateur, un livrable)

Echanges

Mr Galopin indique pouvoir solliciter les membres du bureau de Qualibat sur l'existence de ce Groupe de Travail.

Il est précisé, par un échange collectif, que le système de qualité dans le bâtiment concourt à la construction de maison passive (respect des règles de l'art) « *Ce n'est pas pour rien si le symbole de Qualibat est représenté par une pierre Angulaire, la qualité est au cœur du système constructif* » dicit Mr Galopin.

L'AFPA, propose de faire un état des lieux de l'offre de formation en Pays de la Loire sur le sujet de la « construction de la maison passive »

Ty-Eco Mr Chevalier s'interroge sur les objectifs et l'intérêt de maintenir ce groupe de travail, puisqu'une certification existe « Artisan Certifié Maison Passive ». L'objectif de cette certification est de lister et de cibler les entreprises qui possèdent les prérequis et compétences dans le domaine de la construction passive. Une centaine d'entreprise possèdent cette certification.

Décisions prises

A. Maintien ou non de ce groupe de travail :

Martial Chevalier propose de prendre contact avec Mr Tugdual Allain pour savoir si ce groupe de travail doit être maintenu ou non. A partir de là, nous démarrerons, déciderons des actions de promotion de la « construction de la maison passive par la formation/certification en Pays de la Loire.

Si maintien du groupe de travail :

- Important : Le livrable du groupe de travail sera décidé lors de la prochaine réunion.
- Le calendrier sera décidé lors de la prochaine réunion

Si pas de maintien de ce groupe de travail

Les participants se grefferont à un autre groupe de travail existant.

B. Prochaine réunion

La date de la prochaine réunion sera proposée par Martial Chevalier courant décembre

Le rapporteur : rédacteur des comptes rendus de réunion Dominique BRUNET AFPA

Animateur : Martial CHEVALIER

Ordre du jour de la prochaine réunion

Calendrier des réunions 2019

Quel livrable sur ce groupe de travail.

Ajournement

La réunion s'est terminée à 17h. . La prochaine réunion sera proposée via un Doodle par Martial Chevalier.

Compte rendu soumis par :

Brunet Dominique

Approuvé par :

Nom

Lors de l'AG demander un partage de la vidéo sur les réseaux sociaux, et après l'AG organiser un concours d'idées pour continuer les vidéos.

Projet : formation des « donneurs d'ordres » :

Objectifs :

- Faire comprendre que faire un bâtiment passif demande d'avoir un Concepteur CEPH dans la maîtrise d'œuvre,
- Expliquer les différences entre chaque label
- Donner les avantages des bâtiments passifs en fonction des stagiaires

Montage de la formation :

- Suivre le plan réalisé par la maison passive France
- Envoyer un questionnaire en amont pour connaître les souhaits des stagiaires
- Adapter la formation en fonction du public, (investisseurs, bailleurs sociaux, cdc élus ou salariés ...)
- Ty Eco2 est référencé Data Doc et peut donc prendre en charge la partie administrative.

Délais et timing:

- 6 mois entre la communication de la formation et la réalisation mini,
- 1^{ère} date de formation pour fin septembre : Nantes ou Rennes, Vendredi 27/09

Finances :

- 10% Pour l'auteur du support de formation,
- 35 % Apporteur d'affaire
- 5 % Symbolique pour l'organisme qui amène les locaux,
- 15% Organisme administratif pour OPCA
- 35% Formateur

6 à 7 personnes minimum par formation

Autres actions :

Prochaines réunions

- Réunion 27/03/2019 pour vidéo !
- Réunion plénière du 26/04/2019